

Les stages reprennent dès le 27 avril - 11-04-2020

ENSEIGNEMENT PARAMÉDICAL -

Les stages du département paramédical de la haute école Hénallux reprendront le 27 avril prochain.

À la suite des mesures prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, visant notamment à *«permettre à une nouvelle génération de diplômés d'entrer rapidement sur le marché du travail, de limiter l'impact de la pandémie sur le déroulement de la prochaine année académique et d'éviter un allongement des études»*, la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg a pris une série de décisions concernant la reprogrammation en stage des étudiants du bachelier infirmier(e) responsable de soins généraux, du bachelier sage-femme et des spécialisations proposées par son département paramédical Sainte-Élisabeth.

- Reprise des stages à partir du lundi 27 avril, d'abord pour les étudiants des années diplômantes (soins infirmiers, sages-femmes et spécialisations), puis successivement pour les blocs 3 et 2, en fonction des disponibilités.
- Reprogrammation de stages à partir du déconfinement pour les étudiants de blocs 1, en fonction des possibilités.
- Possibilité de mettre les étudiants en stage dans les unités Covid-19 sur base volontaire.

Ces décisions ont été prises dès que l'Hénallux, qui avait suspendu momentanément les stages de ses étudiants du département paramédical, a obtenu l'assurance de conditions de sécurité et d'hygiène satisfaisantes ainsi que celle d'un encadrement de qualité des étudiants sur le terrain: il fallait en effet garantir que les lieux de stage puissent effectivement disposer de tout le matériel nécessaire pour assurer la sécurité des étudiants au même titre que celle des professionnels (gant, masque, tenue, nettoyage, surblouse, visière, etc.).

L'Hénallux met également en place un accompagnement pédagogique et psychologique par les équipes et par le promoteur de stage, en étroite collaboration avec l'institution de soins accueillant le stagiaire. La situation peut en effet être difficile à vivre pour certains étudiants, notamment ceux qui se retrouveraient seuls en kot ou isolés.

«L'Hénallux souhaite que ses étudiants des années terminales puissent être diplômés en juin, et ce dans les meilleures conditions possibles, pour rejoindre le milieu professionnel qui attend avec impatience ces nouvelles recrues.»

+32 498 14 49 79

(L'Avenir)



Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **[Lire notre politique de confidentialité](#)**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **[En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](#)**